DERNIERE HEURE

L'élection législative de Charolles

Le maintien de la candidature radicale contre M. Paul Faure

Paris, 2 novembre. — Le bureau du Parti radical et radical-socialiste, réuni mercredi soir, a donné l'investiture à la candidature de M. Georges Ory, conseiller municipal du 3e arrondissement, pour le second tour de scrutin de l'élection législative du 6e arrondissement.

M. Pierre Mazé a donné lecture au bureau d'une lettre émanant du secrétariat général du Parti socialiste.

Celui-ci s'élève contre le maintien au second tour de M. Morin, candidat valoisien, contre M. Paul Faure, à Charolles. Il insiste auprès du bureau du Parti radical pour que « la discipline républicaine » soit respectée au ballottage et pour que le candidat radical se désiste en faveur du secrétaire général du parti socialiste, arrivé en tête au premier tour.

Après une courte discussion, le bureau a approuvé les termes de la réponse que M. Pierre Mazé, secrétaire général, a été chargé d'adresser au Parti socialiste. En voici le texte:

« Messieurs,

» J'ai l'honneur de vous informer que j'ai soumis au bureau du Parti radical votre lettre pneumatique du 1er novembre, concernant l'élection législative de Charolles. Le bureau me prie de vous faire savoir tout d'abord qu'il a déjà, à plusieurs reprises, demandé, dès lundi, aux dirigeants radicaux de Saône-et-Loire le retrait de leur candidat, arrivé second au premier tour de scrutin et ce, malgré l'acte d'indiscipline caractérisé du candidat S.F.I.O. à l'élection sénatoriale du Puy-de-Dôme, dimanche dernier.

» Nous rappelons, en effet, que votre candidat s'est maintenu dimanche dernier au second tour de scrutin, contre le candidat radical qui l'avait devancé au premier; il a ainsi assuré l'élection du candidat de droite, en violation de ces règles générales auxquelles vous vous référez dans votre lettre.

» Malgré nos insistances, la Fédération radicale de Saône-et-Loire, forte de l'autonomie dont jouissent nos fédérations, a décidé de maintenir son candidat. Notre bureau demande aujourd'hui même à cette fédération de tenir une nouvelle réunion en vue d'inviter son candidat à se retirer. Nous ne manquerons pas de vous faire savoir le résultat de notre démarche. »

Une déclaration du Parti démocrate populaire avant le congrès de St-Etienne

Paris, 2 novembre. — A la veille du congrès national du parti Démocrate populaire, qui va se tenir à Saint-Etienne, le comité directeur de ce parti publie une déclaration disant notamment que, malgré l'accord de Munich, la paix reste en péril, qu'il faut rétablir l'équilibre européen au profit des nations pacifiques, qu'il faut intensifier la défense nationale, réduire les dépenses compressibles, etc...

Une déclaration de la Fédération républicaine

Paris, 2 novembre. — Le groupe parlementaire de la Fédération républicaine s'est réuni sous la présidence de M. Marin. Dans son communiqué, il déclare s'étonner que l'exercice des pleins pouvoirs demandés avec la plus extrême urgence, ait été reporté à plusieurs reprises et que le nouveau ministre des Finances demande « encore » un délai pour réfléchir à de nouveaux projets :

« Il est aussi regrettable, dit-il, que le gouvernement favorise les opérations des spéculateurs par la publication de prétendues informations selon lesquelles les mesures projetées restreindraient la propriété privée et la liberté individuelle, conformément au— doctrines marxistes.

« Le groupe condamne tout ce qui conduirait à l'économie dirigée. Depuis 1936, des charges budgétaires abusives ont détruit toute possibilité de redressement des affaires privées.

« L'agriculture, toujours sacrifiée, pourrait apporter des éléments de prospérité nationale.

« Le groupe est convaincu que le redressement sera réalisé par les Français eux-mêmes si seulement, l'Etat fait respecter l'ordre, le travail et la liberté.

« Enfin, après avoir marqué les points irréductibles des récentes déclarations de M. Chamberlain, le groupe a réclamé une déclaration du gouvernement français refusant toute négociation coloniale.

« Il a fait aussi appel aux gouvernements et aux peuples libres pour qu'ils protestent contre le traitement infligé à l'ex-chanceller Schuschnigg ».

— Trente-sept des principaux champions sportifs de Grande-Bretagne ont lancé un appel en faveur du réarmement moral.

CHANGES A L'ETRANGER

Londres. — Sur Paris, 17879; sur Bruxelles, 28125; esc. hors banque, 0 9/16; prêt à court terme, 0 1/2.

New-York. — Sur Paris, 266 1/8; sur Londres, cab transf., 47568; sur Bruxelles, 16915.

Revue du marché de New-York

New-York, 2 novembre. — Les boursiers ont été enclins aujourd'hui à marquer le pas en attendant de nouveaux déplacements en général et des indications précises sur les courants prévalant dans la situation politique. Les transactions ont été ternes du début à la fin mais les cours de clôture ont montré que les valeurs principales ont été pour la plupart en hausse de fraction à un dollar. Les ventes n'ont porté que sur 780.000 actions.

« Si nous voulons que la France vive, il faut agir et agir vite », déclare le général Weygand

Paris, 2 novembre. — Dans une interview accordée à « L'Intransigeant », le général Weygand a déclaré notamment:

« On va, dans quelques jours, célébrer l'anniversaire du 11 novembre 1918. Si c'est pour accomplir un geste académique, si c'est pour observer une simple formalité annuelle, alors ce n'est pas la peine, autant s'abstenir.

» Mais si c'est pour donner un sens positif au vingtième anniversaire de notre victoire, si c'est pour affirmer, comme dans une espèce de serment sacré, que nous maintiendrons cette victoire, que nous sauvegarderons les choses, toutes les choses pour lesquelles 1 million 500.000 Français se sont sacrifiés, alors, oui, célébrons avec piété cette date de l'histoire, donnons-lui, cette année, un éclat particulier, grave et solennel.

» Je suis un soldat. Je ne veux ni critiquer, ni même apprécier.

» Mais les événements pressent. Des coups impérieux ont été frappés à notre porte, dont nous avons compris la signification. Si nous voulons que la France vive, il faut agir et agir vite.

» Les Français doivent oublier leurs querelles, leurs motifs de division, ils doivent s'unir à l'intérieur, retrouver un idéal commun, travailler, redevenir forts. Nos gouvernants ont dit des choses excellentes à Marseille, à Marseille dans l'incendie. Faisons-leur confiance en espérant que ces choses, ils voudront, ils pourront les réaliser. »

L'Italie célèbre le vingtième anniversaire de la victoire de Vittorio-Veneto

Vittorio-Veneto, 2 novembre.— Les fêtes du vingtième anniversaire de la victoire italienne sur les armées allemande et austro-hongroise ont commencé mercredi par une cérémonie à Vittorio-Veneto, petit village de la Vénétie qui a lié son nom à la grande bataille que l'armée italienne avait engagée contre l'ennemi et qui conduisit à la victoire.

Le matin, une messe solennelle à la mémoire des soldats tués pendant la grande guerre a été dite par Mgr Bartolomasi, grand aumônier de l'armée, sur un autel dressé sur la place Victor-Emmanuel.

Le prince héritier, accompagné du comte de Turin, est arrivé mercredi matin d'Allemagne où tous deux avaient assisté au mariage du duc d'Ancône.

Ils ont pris place dans une tribune spéciale. Parmi les autorités étaient aussi présentes les maréchaux d'Italie Badoglio, Graziani et de Bono; le général Pariani, sous-secrétaire d'Etat à la guerre, etc...

A la fin de la messe, l'assistance a récité la prière pour le roi, puis l'absoute a été donnée et Mgr Bartolomasi a béni les drapeaux avec de l'eau du Piave. Le député Carlo Delcroix, président des mutilés, a pris ensuite la parole.

Après avoir dit qu'une autre voix que la sienne exaltera de Rome la victoire, il a évoqué les morts, « pour un instant ressuscités, présents dans la ville qui a pris le nom du roi pour en faire le nom de la victoire. »

Dernières Nouvelles Sportives

HOCKEY

LA COUPE DE FRANCE

Paris 2 novembre — Les matches du premier tour éliminatoire de la Coupe de France de hockey ont été tirés au sort comme suit :

Groupe A: Lille Hockey-Club contre Dieppe Hockey-Club à Dieppe. — Calais contre le vainqueur du match Arras-C.A. Montrouge à Lille ou à Arras.

Groupe B : F.C. Rouen contre Douai, à Amiens. — U.A.I. de Paris, contre Lille Université-Club, à Lille.

Groupe C : Amiens A.C. contre Racing-Club de France, à Colombes. — Havre A.C. contre Rouen Hockey-Club à Rouen.

Ces matches seront disputés le 20 novembre.

Renseignements commerciaux

COTONS

LIVERPOOL, 2 novembre.

Importations : 7.468 balles; Américain : baisse 1; Brésilien : baisse 1; Egyptien : sakellaridis, hausse 12; upper, hausse 3.

	New-Orléans		New-York	
Termes	Préc.	Jour	Préc.	Jour
Disponible	9.02	8.74	9.01	9.01
Novembre	—.—	—.—	8.57	8.51
Décembre	8.64	8.66	8.55	8.54
Janvier	8.57	8.58	8.43	8.44
Février	—.—	—.—	8.42	8.42
Mars	8.52	8.53	8.41	8.42
Avril	—.—	—.—	8.31	8.33
Mai	8.32	8.35	8.22	8.26
Juin	—.—	—.—	8.15	8.20
Juillet	8.19	8.26	8.10	8.15
Août	—.—	—.—	7.99	8.06
Septembre	—.—	—.—	7.88	7.98
Octobre	7.90	8.00	7.77	7.90

Recettes. — Aux ports de l'Atlantique, nulles; aux ports du Golfe, 15.000; aux ports du Pacifique, nulles.

Exportations. — Pour la Grande-Bretagne, nulles; France et Continent, 24.000; Japon et Chine, 600.

SUCRES. — Cuba prompte livraison, 310; novembre, 216; janvier, 204-5; mars, 205-6; mai, 208-9; juillet, 212-9; septembre, 214-6. — Ventes : 1.000 tonnes.

LE « BAPTÊME » D'UN LÉVRIER

(Ph. N.Y.T.)

Au château de La Coudraye, à huit kilomètres de Saint-Germain, a eu lieu, mardi, le baptême d'un jeune lévrier, appelé « Ventre-Creux », sur le front duquel sa marraine, l'artiste de cinéma Mlle JOSETTE DAY, *verse du champagne.*

LE DRAME DE LILLE

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE.)

Un drame d'autant plus déplorable qu'il a eu pour victime un homme aimé et respecté de tout le personnel qu'il dirigeait, s'est déroulé mercredi matin, dans un des bureaux de la Compagnie des tramways de Lille, rue Auber.

Mécontent d'avoir été congédié à la suite de manquements graves dans son service, un ancien receveur a tiré un coup de revolver sur son chef, le blessant grièvement.

Voici, d'ailleurs, les détails que nous avons pu recueillir sur cette affaire.

La victime

La victime est bien connue à Lille. Il s'agit, en effet, de M. Alcide Williatte, chef du service du mouvement de la Compagnie des tramways.

M. Williatte, qui habite 28, rue Championnet, était entré à la Compagnie le 2 février 1905 et après avoir occupé plusieurs postes importants, il avait été nommé chef du service du mouvement le 1er janvier 1930. Depuis huit ans qu'il avait sous ses ordres la plus grande partie du personnel de la Compagnie, il s'était assuré le respect de ses subordonnés — plusieurs d'entre eux nous ont redit hier encore le bien qu'ils pensaient de lui — et l'estime de ses supérieurs. Aimable et juste, il était de ceux qui ne méritent pas d'être exposés à un geste de vengeance quel qu'il soit.

Le criminel

Bien moins intéressant nous apparaît le portrait moral du criminel, un ancien receveur, Emile Schoonhere, 42 ans, demeurant 136, rue d'Esquermes.

Entré en qualité de receveur en novembre 1920, Schoonhere se signala par des irrégularités, qui justifièrent contre lui des rapports peu flatteurs. Devant la véhémence de ses protestations d'innocence, on voulut bien, à plusieurs reprises, passer l'éponge sur ses manquements et lui offrir, en quelque sorte, le moyen de prouver qu'il ne méritait pas les reproches dont il était l'objet. Il pouvait se justifier ou se racheter... Il dédaigna cette occasion et récidiva...

La cause du drame

Cet état de choses ne pouvait s'éterniser et Schoonhere, ayant fait l'objet d'un rapport très grave vers la fin de l'année dernière, il fallut prendre contre lui l'ultime sanction dont on l'avait menacé à plusieurs reprises : le renvoi définitif.

En attendant le complément d'enquête Schoonhere fut mis à pied pour quatre jours et finalement les renseignements le concernant ne permettant plus l'indulgence, le renvoi fut décidé et il quitta la Compagnie au mois de décembre.

Quelques jours après son départ, il sollicita sa réintégration et se heurta à un premier refus. Depuis lors, il renouvela ses demandes et chaque fois, M. Williatte dut lui répondre qu'en raison de ses manquements antérieurs, il devait abandonner tout espoir de rentrer à la Compagnie.

Tout en cherchant du travail ailleurs, Schoonhere revint à maintes reprises rue Auber et, pour apitoyer la direction, il annonça qu'il allait se donner la mort. Enfin, il trouva une place dans un garage de la rue de Paris, et voyant que toutes ses demandes de réintégration restaient inutiles, il se décida à restituer, comme il est d'usage en pareil cas, les uniformes de receveur qu'il avait encore chez lui.

Il allait de même se venger de la personne qu'il rendait responsable de ses déboires.

A bout pourtant...

Ayant fait un paquet de son ancienne tenue, Schoonhere se rendit chez un armurier, où il acheta un revolver de 6 m/m 35 qu'il paya 300 francs.

Rentré chez lui, il chargea son arme, prit son paquet et partit pour la rue Auber. Très sûr de lui, il monta rapidement les marches qui donnent accès au bureau de M. Williatte. Ce dernier s'y trouvait, ainsi que M. Boyer, contrôleur-instructeur de la Compagnie. Ayant frappé, Schoonhere entra, referma la porte derrière lui.

Et ce fut le drame... Jetant à terre son paquet, l'ex-receveur s'adressant à son ancien chef lui dit :

« Voici le barda ».

M. Williatte l'ayant invité à passer dans le bureau voisin pour le règlement définitif des formalités de renvoi, Schoohere, après avoir déclaré qu'il n'avait plus d'ordres à recevoir, s'avança vers M. Williatte et levant son arme à moins d'un mètre de sa victime qu'il visa au cœur, il actionna la détente. Le coup partit.

Bien qu'ayant été atteint, M. Williatte gardant tout son sang-froid, parvint à saisir la main armée du criminel et faisant usage de sa force, la serra de façon à lui interdire le moindre geste.

Avec la même rapidité, M. Boyer, témoin du drame, se lança sur Schoonhere et le maintint jusqu'au moment où d'autres employés alertés par le bruit du coup de feu, purent l'aider à le désarmer.

Cette opération fut d'ailleurs assez difficile, car Schoonhere se débattait, gardant toujours son revolver, et il fallut lui lier pieds et mains pour le mettre hors d'état de nuire.

Les secours

Après cette lutte dangereuse, et lorsque l'énergumène fut désarmé, on s'empressa auprès de la victime, qui commençait à perdre son sang et à défaillir. M. Duriez, directeur de la Compagnie, ainsi que M. Tissier, ingénieur en chef, vinrent le réconforter en attendant l'arrivée de M. le docteur Deschemaecker.

Un premier examen permit au médecin de constater que la blessure ne semblait pas avoir touché d'organes essentiels. Bientôt, une ambulance effectua le transport du blessé au Pavillon Ollivier, où plusieurs chirurgiens s'empressèrent de le soigner.

La blessure est grave, mais il semble que l'on puisse d'ores et déjà garder un ferme espoir de sauver le blessé.

L'enquête

M. Lebas, commissaire de police du 5e arrondissement, mandé d'urgence, s'est rendu sur les lieux et a effectué l'enquête d'usage avec le concours de ses secrétaires.

Arrêté, Schoonhere a été interrogé au début de l'après-midi. Il a déclaré qu'il avait l'intention de blesser son ancien chef et de se donner ensuite la mort.

Il n'a pas caché qu'il avait prémédité son acte et acheté son revolver le matin même. Il a avoué qu'il voulait se venger de M. Williatte parce que celui-ci s'était opposé à sa réintégration et aussi parce qu'il était persuadé que c'était à cause de sa victime qu'il ne trouvait plus d'emploi

Or, depuis quelque temps, Schoonhere était, nous l'avons dit plus haut, dans un garage de la rue de Paris. Il n'était donc pas sans travail.

Un transport de justice a eu lieu au cours de l'après-midi ; les magistrats, M. Caleb, substitut; M. Grosjean, juge d'instruction chargé de l'affaire et M. Lavallard, greffier, se sont fait expliquer les circonstances du drame.

Quant à Schoonhere, il sera déféré au Parquet ce matin et écroué ensuite à la prison de Loos.

— La fièvre typhoïde ayant déjà fait une douzaine de morts à Bergheim (arrondissement de Ribeauvillé), le parquet de Colmar a ouvert une information contre inconnu pour homicide imprudence.

Nos feuilletons — XÉNIA, FIANCÉE RUSSE

ROMAN DE JOCELYNE

Xénia, petite-fille de Vladimir Ivanovitch, prince Koularine, habite avec son grand-père, au-dessus de Nice, très loin dans les hauteurs, un mas solitaire qui tombe en ruines.

Pendant que le vieillard et son petit-fils Boris rêvent de sauver la Russie, Xénia conduit ses chèvres au pâturage. La jeune fille a quinze ans à peine. Après avoir quelque temps partagé les jeux d'un petit Italien qu'elle honore de son amitié, la sauvage et délicieuse princesse attire l'attention d'un jeune homme d'excellente famille qui veut en faire sa femme.

Et une histoire d'amour commence, histoire un peu étrange et qui révèle quelques-uns des troublants secrets de l'âme slave que la révolution a meurtrie, mais qui conserve dans l'exil une farouche indépendance et toute la nostalgie des steppes.

Ce sont les péripéties passionnantes de cette histoire que les lecteurs du « Journal de Roubaix » vont connaître bientôt en lisant le beau roman de Jocelyne :

XÉNIA, FIANCÉE RUSSE

LE MONDE DU TRAVAIL

Les rentrées aux usines Lemaire et Dillies à Roubaix

La réquisition par l'autorité militaire des usines Lemaire et Dillies, à Roubaix, a nécessité hier mercredi le réembauchage de 70 ouvriers.

Ceux-ci, comme ceux du premier contingent, appelés lundi, sont affectés surtout à la remise en état des métiers.

Les autres ouvriers seront réoccupés au fur et à mesure des besoins.

Une délégation des Syndicats libres (C.F.T.C.) à la préfecture du Nord

Hier mercredi, à 10 h. 30, M. le Préfet du Nord a reçu une délégation des Syndicats libres, conduite par M. Charlemagne Broutin, secrétaire général de l'Union régionale du Nord (C.F.T.C.), et composée de MM. E. Hevers, Ch. Moreau, et Mlle Vion.

La délégation entretint M. le Préfet de plusieurs questions, notamment de la représentation des Syndicats libres dans les commissions officielles, du taux minimum départemental des allocations familiales à relever, de la réduction du personnel dans un grand établissement hospitalier, du reclassement qualitatif des chômeurs, de la main-d'œuvre étrangère, etc..

M. le préfet assura la délégation que la participation effective et légale des Syndicats libres aux Commissions officielles où ils sont régulièrement représentés, ne saurait être mise en cause.

Quant aux autres questions, il lui promit d'en saisir les Commissions compétentes à toutes fins utiles.

La récupération des jours fériés dans la banque

On nous communique ce qui suit :

La Fédération française des Syndicats d'employés C.F.T.C. tient à rappeler à ses adhérents que l'arbitrage engagé par elle, au sujet de la récupération des jours fériés, se poursuit actuellement. La sentence surarbitrale ne sera vraisemblablement connue avant le 5 novembre.

Elle tient à préciser que les employés et dames employées de Banque travailleront le samedi matin 5 novembre, en application de la sentence Grunebaum-Ballin, du 1er mai 1937.

Elle informe le personnel des Banques qu'il ne travaillera pas le samedi matin, 12 novembre, suivant décision de l'U.S.B.

Elle recommande à tous ses adhérents et adhérentes de ne tenir compte d'aucune autre consigne que celle donnée par l'organisation syndicale responsable.

La situation des fonctionnaires

Le Cartel des services publics va-t-il déclencher une grève ?

Paris, 2 novembre. — Le Cartel central des services publics, réuni le 2 novembre, a procédé à un échange de vues sur la situation matérielle et morale faite aux agents des services publics.

« Cette situation déclare le communiqué sollicite d'autant plus l'attention que le gouvernement reste muet devant les demandes d'audience formulées tant par le Cartel que par la C. G. T.

» Le Cartel central invite toutes ses organisations départementales à attendre avec discipline les instructions pour le déclenchement éventuel d'une action dont l'initiative et la décision doivent, pour un maximum de succès et d'efficacité, rester aux organismes centraux du Cartel et des Fédérations le constituant ».

Renversé par une auto, un piéton est écrasé par une autre voiture à Dechy

Lundi dernier, vers 18 h. 15, M. Antoine Tabary, laitier à Waziers, passait en auto à Dechy, lorsqu'il aperçut un homme qui s'engageait sur la chaussée.

M. Tabary ne put stopper à temps et le piéton, M. Félix Slota, 54 ans, mineur retraité, domicilié à Dechy, fut renversé et projeté sur le pavé.

Au même instant, arrivait une autre auto venant de Douai et conduite par M. Lefebvre, directeur de verrerie à Aniche. Cette dernière voiture écrasa le malheureux piéton qui succomba.

La commémoration de l'Armistice à Notre-Dame de Lorette

La veillée des morts

La veillée des morts du 10 novembre au soir, qui sera la dernière de l'année, se déroulera dans la chapelle suivant le rite traditionnel avec le concours du Cercle choral « Les XXX » de Lille.

Présidée par S. E. Mgr Dutoit, évêque d'Arras, la veillée commencera à 21 h. 30. Elle débutera par les prières publiques et sera suivie de l'adoration nocturne. A minuit, une messe de communion sera célébrée par M. le chanoine Maréchal.

M. le chanoine Belleney, dirigera la méditation.

La station régionale « Radio P. T. T. Nord », assurera la retransmission d'une partie du programme de cette veillée des morts.

Le projet du boulevard de Bray-Dunes à la Panne serait abandonné

On avait annoncé qu'un boulevard international relierait Dunkerque à La Panne. Il avait déjà été construit de Malo à Malo-Terminus et on projetait de le prolonger jusqu'à La Panne.

Or, on apprend que le roi Léopold III vient d'acquérir l'immense domaine des « Dunes » allant de la frontière française à La Panne.

Il faudra donc renoncer au projet du boulevard international.

A Lambersart, une ouvrière se jette dans la cage de l'ascenseur d'une usine

Devant son cadavre, son mari se tue d'une balle de revolver

Mercredi, ver 11 h. 15, aux établissements L. Crépy, une employée, Mme Julienne Delomme, née Flament, 43 ans, s'est précipitée du quatrième étage dans la cage d'un ascenseur, au cours d'une crise de neurasthénie.

Le mari de la malheureuse, prévenu aussitôt, se rendit à son domicile pour y chercher un linceul, puis il revint à l'usine. Il pénétra alors dans la salle où le corps de Mme Delomme avait été déposé et, avant qu'on ait pu prévenir son geste, se tira une balle de revolver dans la tête.

Le désespéré avait prémédité son acte, car il avait apporté deux linceuls.

Un enfant de six ans se noie dans une mare près de Calais

Mardi, vers 15 h., le jeune Alfred Robitaille, 6 ans, domicilié à Fort-Nieulay, qui jouait avec des camarades, près de la « Flaque Létendart », est tombé à l'eau et s'est noyé. Les recherches effectuées mardi après-midi pour retrouver l'enfant s'avérèrent vaines et elles furent reprises mercredi matin. Cette fois, on retrouva le corps de l'enfant. Celui-ci ne portant aucune trace de violences, l'enquête a conclu qu'il s'agit bien d'une mort accidentelle.

Un cycliste lensois est tué par une auto à Douai

Mardi soir, à Douai, M. Robert Tahon, 21 ans, domicilié à Lens, qui doublait une file de voitures, vit soudain son vélo déraper et fut projeté sur le sol au moment où survenait en sens inverse l'auto de M. Louis Beliveau, 38 ans, ingénieur à Douai. Le malheureux roula sous la voiture et fut écrasé.

Il a succombé pendant son transport à l'Hôtel-Dieu.

Un détenu originaire du Nord s'évade de la prison de Caen

Caen, 2 novembre. — Le détenu Gaston Loridan, âgé de 34 ans, originaire du Nord, s'est évadé de la Maison centrale de Caen, où il subissait cinq ans de réclusion.

Après avoir placé un mannequin dans son lit, Loridan a quitté le dortoir, dont il a ouvert la porte avec une fausse clef. Aucune autre trace de son évasion n'a été relevée.

Le Nord au Congrès de la natalité, à Limoges

Au lendemain du vingtième Congrès national de la natalité, qui vient de se tenir à Limoges, il est opportun de signaler la part, de tout premier ordre, prise par notre région, dans les diverses initiatives qui ont marqué cette manifestation.

La Fédération familiale du Nord de la France était représentée par MM. Maurice Gand, Georges Tournoux, Henri David et Revet, auxquels avaient tenu à s'associer MM. Parmentier, Henri Becquart et de Saint-Just, députés du Nord et du Pas-de-Calais.

Sur les directives de son Comité central et selon les vœux de ses groupements, la Fédération du Nord s'était donné pour mission de défendre diverses motions, tendant notamment à affirmer devant l'opinion la nécessité d'un redressement national par la famille et la communion d'efforts avec les A. C.

A la suite des interventions et des démarches de la délégation du Nord, M. Georges Pernot a, d'une part, adressé une lettre pressante à MM. les présidents des Conseils généraux, leur demandant de faire adopter par leurs assemblées respectives, un vœu réclamant du gouvernement une politique résolument profamiliale, et, de l'autre, un télégramme à M. le président du Conseil, reprenant les termes de celui de la Fédération du Nord, dont M. de Saint-Just avait signalé à l'assemblée les premiers résultats.

Par ailleurs, M. Péricard a été chargé de transmettre aux A. C. une adresse votée par le Congrès, et celui-ci s'est prononcé avec vigueur pour une répression énergique des manœuvres criminelles qui, chaque année, coûtent à la France de cinq à six cent mille vies humaines.

Enfin, les moyens de rendre plus effective l'action de la Ligue internationale pour la vie et la famille vont être mis à l'étude.

En dehors de ces questions, il convient de signaler les vigoureuses interventions de M. de Saint-Just, qui a défendu avec énergie son projet pour l'institution du prêt au mariage, dont il a réussi à faire voter le principe à l'unanimité, et celles de M. Parmentier qui, en défendant, de son côté, son projet de réforme des allocations familiales, a soulevé des discussions souvent passionnées, en des sens divers, cela va sans dire, mais qui ont démontré l'actualité et l'utilité toujours croissantes d'une institution qui, selon le mot de M. Georges Pernot, constitue, quelles que soient encore ses lacunes et ses imperfections, l'une des plus belles conquêtes des familiaux français.

Signalons enfin que les remarquables exposés de M. Gand, sur les répercussions des récentes lois sociales et sur le problème familial dans les milieux populaires, pleins d'aperçus neufs et de précieuses indications, ont suscité le plus vif intérêt.

La session du Conseil général du Nord s'ouvre aujourd'hui

Aujourd'hui jeudi, à 14 h. 30, s'ouvre la première séance publique de la 2e session du Conseil général du Nord.

A cette séance aura lieu l'élection du bureau de l'assemblée.

La répartition des candidats en usage précédemment sera respectée cette année encore.

La fraction socialiste s'est réunie, mercredi, à la préfecture, sous la présidence de M. Laurent, député. Au cours de l'après-midi, M. Lebas, ancien président, président sortant, est venu participer à la discussion.

Le groupe a décidé de représenter aux suffrages de l'assemblée les membres socialistes sortants du bureau, au nombre de quatre: MM. Lebas, comme président; Couteau, comme vice-président; Laurent et Saint-Venant, comme secrétaires.

L'ordre du jour de la session est particulièrement chargé, car il comporte, on le sait, le vote du budget.

Les conseillers généraux devront se hâter pour l'épuiser en trois séances, d'autant plus qu'ils ne siégeront pas le 11 novembre.

On envisage de tenir séance les samedi 5, lundi 7, samedi 12 et lundi 14, afin d'éviter une session extraordinaire, puisque la session doit être close le 18 novembre, conformément à un décret-loi de juillet dernier.

CARNET

Fiançailles

— Nous apprenons les fiançailles de notre collaborateur, M. Jean Duhamel, fils de feu M. Joseph Duhamel, représentant de publicité au « Journal de Roubaix » et de Mme, née Hernault, avec Mademoiselle Marie-Anna Poullet, fille de M. et Mme Poullet-Delannoy.

Roubaix, 147 et 52 rue Decrème.

— M. et Mme Jean Dumortier-Dupont sont heureux de vous annoncer les fiançailles de leur fille, Marie-Louise, avec M. Louis André, ingénieur I.E.N.

Comines, 147, rue Gambetta.

Cet avis tiendra lieu de faire-part. 7d

Mariages

— Le lundi 7 novembre, à 10 heures, aura lieu en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le mariage de Mlle Jeanne Delreux avec M. René Coudyser.

Cet avis tient lieu de faire-part. 25d

— Le samedi 5 novembre, en l'église Saint-Martin, à Roubaix, aura lieu, à 10 h. 30, le mariage de Mlle Marthe De Beyne, fille de M. et Mme Adolphe De Beyne-Cours, avec M. Henry Rammaert, fils de M. et Mme Henri Rammaert-Ruyant.

Roubaix, 86, Grande-Rue.

Roubaix, 23, Grand'Place.

Cet avis tient lieu de faire-part. 26d

Roubaix

Aujourd'hui, jeudi 3 novembre :

Soleil : Lever, 6 h. 41 ; coucher, 16 h. 27.

Lune : Premier quartier le 31.

Bulletin météorologique pour la journée du 3 novembre (région Nord) : assez beau temps nuageux ; agravation progressive par l'ouest ; nouvelles pluies l'après-midi et le soir ; vent d'ouest modéré, s'orientant sud-ouest et augmentant ; le minimum de température sera en baisse de 3 à 4 degrés par rapport à celui de la veille.

Pharmaciens de service de nuit (à ne déranger qu'en cas d'absence du pharmacien habituel) : MM. Dhellemmes, 26, Grande-Rue et Van den Bogaert, 65, rue Jules-Guesde.

Consultation de nourrissons du Comité roubaisien de protection de l'Enfance : de 10 h. à 11 h., à l'école des filles de la rue de l'Industrie ; de 10 h. à 11 h., à l'école maternelle de la rue de Flandre ; de 15 h. à 16 h., à l'Ecole pratique de la place Notre-Dame ; de 16 h. à 17 h., au local de la Goutte de lait.

Dispensaire antituberculeux de Roubaix, 45, rue de Cassel, et 90, rue des Longues-Haies, à 14 h. 30.

LA PLACE... « CHEVREUIL »

Il est, à Roubaix, une place, ou plutôt un square grand comme un mouchoir de poche et situé sur la route qui mène du centre à la gare: c'est la place Chevreul.

Nous ne voulons faire à nos concitoyens, nulle peine, même légère, mais ils auront reconnaître que, dans la bouche de bon nombre d'entre eux, le nom de l'illustre chimiste devient prosaïquement celui d'un « mammifère artiodactyle ruminant, de la famille des cervidés » — comme dit le Larousse — le chevreuil.

Ainsi donc, trop souvent, la place Chevreul devient la place Chevreuil.

Pourquoi? Mais sans doute autant par négligence ou par ignorance que par déformation du langage.

Chevreul méritait pourtant mieux que cette transmutation, et rien, sans doute, n'est plus éloigné du portrait du célèbre chimiste mort centenaire, que l'image bondissante de l'hôte de nos bois...

Il a suffi d'une simple homonymie approximative pour qu'on apparente l'auteur des « recherches chimiques sur les corps gras d'origine animale » au premier broquart venu...

Et pourtant, le vénérable inventeur de tant de découvertes utilisées dans nos teintureries ne pouvait, mieux qu'à Roubaix, et à la porte même de l'Ecole des arts et industries textiles, prétendre à un souvenir plus reconnaissant et plus fidèle.

Hélas! sa gloire est chaque jour mutilée dans un nom écorché....

Ce ne sont pourtant pas les quelques arbres de cette petite place, qui ont pu enflammer l'imagination de certains Roubaisiens au point d'en faire un bois où fréquenterait un charmant gibier.

Quoi qu'il en soit, le fait est là et vous pourrez le vérifier aussi souvent que vous le voudrez.

LA FEMME ELEGANTE ne peut pas ignorer que les spécialités CHARMEREINE se trouvent à sa disposition : 43, rue de l'Alma, ROUBAIX. 39449d

L'EXPOSITION NATIONALE D'AVICULTURE S'OUVRIRA SAMEDI

Nous voici presque à la veille de l'ouverture de la dix-septième exposition nationale d'aviculture. En effet, c'est le samedi 5 novembre, à 14 h., que s'ouvrira cette magnifique exposition.

La salle H. Watremez se trouvera pour quelques jours transformée en une immense volière, ornementée de parterres de fleurs et de plantes.

Différentes inscriptions tardives portent à 700 le nombre des sujets qui seront exposés. On verra toutes les races de volailles depuis l'énorme Rhode Island au beau camail acajou, jusqu'aux mille fleurs naines au plumage si varié et si plaisant.

Quant aux pigeons, ils tiendront la plus grande place de cette exposition. Il serait impossible d'énumérer toutes les races qui y figureront. A côté des races de rapport, les énormes mondains et les gigantesques romains, on pourra admirer les hauts bagadais et boulants, les fiers queue-de-paon et capucins, ainsi que les petits gazais et schiettis, hirondelles, huppés de Soulte, les superbes coquillés hollandais, sans oublier les races rares et si belles des frisés, oragons, étourneaux, alouettes de cobourg, etc...

Les lapins seront dignement représentés, l'énorme géant des Flandres voisinera avec les races des zibelines, castorrex, chinchilla, havane, gris et feu, etc.

Ce cadre charmant de basse-cour sera heureusement complété par une belle collection de canards aux races variées et d'oies de Guinée. Mais le « clou » de cette exhibition sera constitué par les volières renfermant des paons à la queue majestueuse, une multitude de tourterelles et colombes, des poules persanes si étranges dans leur plumage aux couleurs chatoyantes, des merles du Brésil, des faisans, etc...

Il y aura donc foule samedi pour visiter cette magnifique exposition.

UNE INAUGURATION TUMULTUEUSE

De nombreuses personnalités avaient été conviées hier soir à admirer les nouvelles installations électriques aménagées dans les coulisses du Grand Théâtre des Arènes d'Axonge. Malheureusement, au cours de la visite, il se produisit un court-circuit et le cortège dut regagner la sortie à la lumière d'un boîtier électrique Wonder. La pile Wonder ne s'use que si l'on s'en sert.

L'Union fraternelle belge du Centre sur la tombe de son président fondateur

Les membres de ce groupe se sont rendus mardi, au cimetière de Roubaix pour se recueillir sur la tombe de leur président-fondateur, M. Ch. Glorieux.

M. A. Lefebvre, trésorier, rappela le souvenir du fervent mutualiste et du généreux bienfaiteur que fut M. Ch. Glorieux. Puis, M. J. Pollereys, président du vieux cercle amical flamand de Roubaix, s'associa aux sentiments exprimés par M. Lefebvre, et au nom de son groupement, adressa son souvenir ému à M. Ch. Glorieux et à sa digne épouse, née Thiers.

Quelques statistiques sanitaires

Que le dépistage des maladies, que la médecine en général, que les mesures prophylactiques aient fait de grands progrès, nul ne le conteste.

Il n'est, pour s'en rendre compte que de consulter les statistiques de l'hôpital « La Fraternité » où se reflète en partie, la situation sanitaire de notre ville.

Si nous prenons, par exemple, le cas des maladies contagieuses, les statistiques nous apprennent que les services hospitaliers de la ville ont eu à admettre en 1895, 72 personnes atteintes de fièvre typhoïde; 131 en 1900; 21 en 1910; 5 en 1913 et 3 en 1937.

Sur ce nombre d'hospitalisés, il y eut 13 décès en 1895; 16 en 1900; 4 en 1910; 2 en 1913 et 1 en 1937.

Le progrès, rien qu'en ce qui concerne la fièvre typhoïde est donc très net.

Quant à la variole qui obligeait à l'hospitalisation de 302 personnes en 1892, elle n'a pas été citée une seule fois sur les registres de nos hôpitaux depuis 1906.

L'hôpital « La Fraternité » enregistrait 8 cas de rougeole en 1937 dont deux décès; il y avait 21 cas de rougeole en 1910 et 32 en 1913.

Par ailleurs, le développement des services de l'hôpital « La Fraternité » et entre autres sa « maternité » modèle, l'importance des sommes mises à leur disposition, leur permettent de recevoir et de soigner plus de malades qu'autrefois.

Ainsi, en 1913, l'hôpital comptait jus-